



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE VENDREDI 21 JANVIER 2022 À 8 h 30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Peter J. Malouf

les conseillers : Daniel Pilon
Maya Chammas
Antoine Tayar
Maryam Kamali Nezhad
Julie Halde
Caroline Decaluwe
Sébastien Dreyfuss

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 8 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens visionnant la séance par webdiffusion

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 22-01-05

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition du conseiller Antoine Tayar, appuyée par la conseillère Maya Chammas, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 21 janvier 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 22-01-05

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Antoine Tayar, seconded by Councillor Maya Chammas, and resolved:

To adopt the agenda of the Special Meeting of January 21, 2022.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Dépôt et avis de motion du projet de règlement no 1404-22 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2022

Objet : Dépôt et avis de motion du projet de règlement no 1404-22 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2022

Le conseiller Daniel Pilon dépose le projet de règlement no 1404-22 sur la taxation de la Ville de Mont-Royal pour l'exercice financier 2022 et donne avis de motion qu'il sera déposé pour adoption, à une séance subséquente.

Subject: Filing and Notice of Motion of Draft By-law No. 1404-22 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the Fiscal Year 2022

Councillor Daniel Pilon files Draft By-law No. 1404-22 concerning taxation of the Town of Mount Royal for the Fiscal Year 2022 and gives notice of motion that it will be introduced for adoption at a future sitting.

4. Période de questions du public

Aucune question n'est posée lors de la période de questions.

5. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 22-01-06

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés ;

Sur proposition de la conseillère Antoine Tayar, appuyée par la conseillère Julie Halde, il est résolu :

De lever la séance à 8 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(signé Peter J. Malouf)

Peter J. Malouf

RESOLUTION NO. 22-01-06

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor Antoine Tayar, seconded by Councillor Julie Halde, and resolved:

To close meeting at 8:36.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(signé Alexandre Verdy)

Alexandre Verdy